

questions des commissaires.

Vœux de l'Exécutif (19.1.2024)

Cet événement est généralement programmé mi-janvier. L'Exécutif profite de la présence de nombreux habitants pour mettre en avant les associations ou sociétés communales qui se présentent, remettre le Mérite corseois et accueillir les nouveaux habitants. Les prestations offertes à la population (permanence juridique, service social littoral, etc.) sont aussi présentées à cette occasion. Le stand de l'administration communale, qui avait peu de succès, n'a pas été maintenu.

Des manières d'identifier les collaborateurs de l'administration et les Conseillers municipaux sont évoquées (badges, projection d'un trombinoscope à l'écran ou trombinoscope sous forme d'un tableau).

Le délai pour le dépôt des candidatures au Mérite corseois, qui est ouvert à tous, est fixé au 15.11.2023. Le jury se compose des membres du Bureau du Conseil municipal et de l'Exécutif.

Apéritif des habitants naturalisés

Les membres du Bureau et les Conseillers municipaux étaient conviés à l'apéritif, l'année dernière. Cette manifestation avait été distinguée des Vœux de l'Exécutif, car certains naturalisés étaient mal à l'aise d'être mis en avant devant autant de monde. Ils étaient très nombreux, l'année dernière, car la cérémonie avait été suspendue pendant les années Covid-19. En 2024, ils devraient être beaucoup moins.

Les commissaires évoquent les possibilités suivantes : programmer cet apéritif à l'issue d'une séance du Conseil municipal, inviter personnellement les nouveaux naturalisés à un événement existant, à un apéritif, après la séance du Conseil municipal en leur transmettant aussi une invitation personnelle pour les Vœux de l'Exécutif.

Si assister à un Conseil municipal leur permettrait de se rendre compte du fonctionnement de la commune, il y a parfois des enfants parmi eux. Et certains nouveaux naturalisés assistent de leur propre chef aux séances du Conseil municipal.

Mme C. Boldrini recevra la liste de l'état civil début 2024.

Rencontre de l'Exécutif

Mme C. Boldrini propose de coupler la rencontre de l'Exécutif et la rencontre du Conseil municipal.

Il est relevé que la soirée prévue après le Conseil municipal était trop tardive.

Les commissaires seraient eux aussi d'avis de coupler les rencontres précitées (Rencontre des Autorités communales).

Bourse aux jouets de l'APEC

La date est fixée au 24.3.2024. Cet événement attire beaucoup de monde.

Atelier premiers secours

Ces ateliers, qui ont eu beaucoup de succès, ont été mis sur pied à l'initiative de la CSSC.

Soirée apéritif dînatoire avec les enseignants de l'école

Cet apéritif permet de remercier les enseignants et de célébrer les éventuels départs.

Mémoires sur les Rives

Cette manifestation, qui a eu beaucoup de succès, était une initiative de la présente commission.

Compte tenu du calendrier 2023, le prochain concert pourrait avoir lieu le 6.6.2024, indique **M. F. Jaccard**.

Vu le succès, un commissaire propose de garder la même formule que l'année dernière.

Un autre serait d'avis, en cas de conditions météo favorables, de prolonger peut-être un peu la soirée.

Mme C. Boldrini relève que la volonté de la commission était que les gens prolongent leur soirée ailleurs. La difficulté de prévoir les quantités adéquates est relevée. Les sociétés communales qui tiendront le bar se verront conseiller de commander davantage de boissons ; celles-ci étant consignées, les invendus pourront être retournés sans difficulté.

Un troisième commissaire relève la qualité et l'énergie du groupe (big band), lors de la première édition ; le second était par contre un peu mou.

D'autres habitants avaient un avis contraire, répond **M. F. Jaccard**.

Un commissaire pense que le public s'attendait peut-être plus à un fond musical.

La commission décide de maintenir deux sessions aux mêmes horaires (18h30-20h30).

Mme C. Boldrini encourage les commissaires à lui recommander des groupes de musique de la région.

Concert Association Cohérence

La Mairie n'a pas encore reçu le programme 2024, indique **M. F. Jaccard**.

Fête des promotions (28.6.2024)

Un cortège et un spectacle plus petit, ainsi que la partie officielle et les carrousels, sont prévus pour 2024. Les pompiers réitéreront le stand nourriture et le bar. Personne ne s'est pour l'instant proposé pour le stand pâtisseries.

La commune propose à chaque fois aux associations de tenir un bar, durant les manifestations, mais ce sont toujours les mêmes qui s'annoncent.

M. F. Jaccard indique que les TSHM étaient ravis de tenir le stand crêpes pendant Mélodies sur les Rives ; cela leur a permis d'engager des petits jobs, ce qui a attiré d'autres jeunes.

Mme C. Boldrini explique que les foods-trucks ou autres professionnels demandent en sus un dédommagement de la commune, afin de couvrir d'éventuelles pertes.

Sur une question, **Mme C. Boldrini** relève que pour des questions d'équité, il faudrait mettre en avant tous les commerces corsiérois, pas un seul. Et la commune s'efforce de maintenir des prix abordables pour toutes les familles.

M. F. Jaccard indique que les crêpes ont eu beaucoup de succès, cette année.

Triathlon (6-7.7.2024)

Le parcours passera deux jours par Corsier. La communication sera améliorée. Le triathlon diffusera un tous-ménages et les informations seront mises sur le site Internet de la commune. Selon la discussion que les organisateurs ont eue avec la police cantonale, il n'est pas possible de prévoir une déviation par la France voisine.

Un commissaire demande si des panneaux pourraient être installés quelques jours avant dans le village afin d'aviser les pendulaires.

M. F. Jaccard indique que des panneaux seront installés un peu partout. Les organisateurs semblent réellement tenir à améliorer leur communication concernant ce très gros événement.

La collaboration avec la commune est très bonne, confirme **Mme C. Boldrini** sur une autre question.

Fête du 1^{er} août (1.8.2024)

La météo était hélas mauvaise, cette année.

Dès que les enfants ont fini le cortège, les habitants sont tout de suite allés vers le feu de joie. Les discours se sont retrouvés quelque peu isolés, est-il regretté.

M. F. Jaccard explique que les pompiers ont essayé pendant des années de proposer différentes formules pour attirer la population. Sans compter la météo, l'été dernier, qui a dissuadé de nombreuses personnes de participer au 1^{er} août. Le comité d'organisation, qui avait tiré les mêmes constats que les commissaires, est revenu avec des propositions. Il faut souligner le travail incroyable fait par les pompiers pour le 1^{er} août.

Mme C. Boldrini relève la difficulté de rivaliser avec les communes alentours, qui programment des feux d'artifice ou des spectacles de drones. Ce n'était pas la volonté de Corsier d'investir un tel budget pour une animation de moins de 5 min.

M. F. Jaccard résume la première ébauche esquissée par les pompiers. Accueil du public à 5h45 avec ou par le Conseil municipal, mot de M. le Maire à 6h, à 6h18 (lever du soleil), feu de joie, cor des Alpes et lancer du drapeau. Brunch de 7h à 12h. En même temps, soit de 8h à 10h, ateliers « lancer de drapeau », « initiation à la lutte », « apprentissage de l'hymne national » par Mme O. Peccoud, contes et mythes suisses pour les enfants. Partie officielle à 10h. De 11h à 14h, raquette-partie avec groupes de musique. De 11h à 13h, joutes suisses (sur inscriptions préalables) : tirage à la corde, lancer de pierre, course au sac, etc. Fin de la manifestation à 14h. Les habitants pourront ainsi se rendre dans d'autres communes, le soir. Cet événement très traditionnel et typique permettrait à Corsier de se distinguer des autres communes. Le site de la manifestation serait le même. À l'époque, la commune octroyait Fr. 5'000.- aux pompiers et offrait le brunch. Les pompiers prévoient une vaste campagne publicitaire afin d'attirer les gens de la région.

Les modalités financières sont encore à régler, ajoute **Mme C. Boldrini**.

En fonction du succès de cette formule, les Corsiérois pourraient bénéficier d'un tarif préférentiel pour le brunch, explique **M. F. Jaccard**.

Les commissaires trouvent unanimement l'idée bonne. De plus, un 1^{er} août matinal permettrait d'éviter les grosses chaleurs, en cas de canicule.

Sur une remarque, **Mme C. Boldrini** indique que les pompiers s'efforcent de proposer des coûts abordables pour les familles. En 2021, le brunch était à Fr. 10.-.

Il est relevé que le site est orienté vers le soleil couchant, et pas vers le lever du soleil.

Journée de sensibilisation au tri des déchets

Là encore, la météo n'était pas favorable. La participation des enfants était bonne, le matin, et le petit atelier a eu du succès. Malheureusement la partie jeux a été annulée à cause de la pluie, explique **Mme C. Boldrini**. L'objectif serait de reconduire cet événement afin de sensibiliser la population aux questions environnementales.

Mais le premier week-end de la rentrée était un peu difficile pour tout le monde ; la date sera décalée d'une semaine, relève **M. F. Jaccard**.

Course des caisses à savon

La date sera communiquée prochainement. Le Président de l'association était ravi du succès de la course.

Un commissaire relève que les freins ou les câbles de direction de certaines caisses à savon mises à disposition ont lâché, ce qui peut être dangereux.

Toutes les caisses à savon sont révisées avant et réparées, indique **M. F. Jaccard**.

Un autre commissaire, qui tire le même constat, indique que les parents doivent aussi contrôler les caisses à savon et signaler tout éventuel problème à l'association.

Le comité devrait insister sur ce point, pense son préopinant.

Sortie des aînés – croisière CoHerAn/Corsier

Avec 84 participants et une météo très favorable, cette sortie sur le lac était une réussite totale (Corsier, Thonon, Rolle, Corsier). Cette sortie commune a lieu tous les deux ans. Pour 2024, la commune propose d'inviter les aînés à visiter le Palais fédéral, avec un repas, hors sessions parlementaires, au printemps. Les Conseillers municipaux sont invités à cette sortie.

Rencontre du Conseil municipal

Cf. Rencontre de l'Exécutif.

Fête de la Courge (6.10.2024)

Cette manifestation était une très belle réussite, est-il souligné. Météo, organisation, tout était au top.

Un commissaire abonde dans ce sens, même si le parking était un peu sport. Seul bémol, le peu d'associations locales par rapport au nombre de marchands.

M. F. Jaccard explique que toutes les associations corsesoises sont invitées à tenir un stand, et beaucoup en tiennent un.

Mme C. Boldrini ajoute que la commune essaie de prioriser les gens de la région et les produits locaux. S'il y avait pas mal de stands intéressants et d'artisanat, cette année, la commune ne croule pas sous les demandes d'emplacements.

Un commissaire relève un sans-faute par rapport aux objectifs que M. F. Jaccard et Mme C. Boldrini s'étaient fixés, comme augmenter le nombre de places assises ou la signalisation, avec une mention spéciale pour le stand de l'ébéniste, dont les enfants sont repartis avec une figurine qu'ils avaient fabriquée eux-mêmes, et ce gratuitement.

Un autre a eu des retours très positifs. Les gens ont notamment beaucoup apprécié de pouvoir s'installer dans les cours intérieures ainsi que la fermeture des deux rues du village – il faut y voir un signal concernant le projet de centralité villageoise.

Un troisième commissaire en a un peu marre que les mêmes élus s'y collent toujours pour le service de la soupe. Peut-être faudrait-il instaurer des tournus ?

M. F. Jaccard lui suggère de relayer cette remarque à ses pairs.

Mme C. Boldrini ajoute que la commune subventionne ainsi en arrière-plan une association en prenant en charge le coût de la soupe (Fr. 2'000.-).

Un commissaire abonde dans le sens du premier élu.

Un commissaire était retenu sur place par un autre engagement associatif de 6h à 22h. D'autres élus sont peut-être dans le même cas que lui.

Pas les 17 membres du Conseil municipal, estime un commissaire.

Cette question aura le mérite d'être posée à tous au moment de l'organisation de la prochaine édition.

De 11h à 15h à 4-5 sur le stand, c'était long, souligne un autre commissaire.

Pour l'année prochaine, la commune souhaite améliorer le service de navettes (deux seraient nécessaires pour un bon roulement entre les espaces), d'où les Fr. 5'000.- supplémentaires inscrits au budget 2024, indique **Mme C. Boldrini**. De plus, la commune n'avait pas prévu la pause du chauffeur (le devis mentionnait des navettes toutes les 10-15 min sans interruption de 10h à 19h). Le parking de 800 places, bien qu'agrandi, n'a pas désempli. Et la commune a été confrontée à du stationnement sauvage. Les parkings vélos seront augmentés. L'espace devant la mairie destiné aux enfants a permis de mettre en avant les Corsiéroises qui avaient lancé ce projet bien apprécié des familles. Le seul autre site serait dans le préau de l'AGS, mais il est quelque peu excentré et inaccessible aux camions (carrousel). La manifestation a attiré 7'000 participants malgré une publicité plus limitée que les autres années. La commune

pourrait arrêter de diffuser des tous-ménages hors CoHerAn et installer des bâches le long des routes afin d'économiser des frais et du papier.

L'excellent travail des électriciens et employés communaux est relevé. Ils ont beaucoup de mérite compte tenu de l'ampleur de la manifestation.

M. F. Jaccard remercie également les SIG qui ont installé en urgence un tableau électrique dans la mairie avec la puissance requise grâce à M. Th. Boichat. Et il n'y a pas eu de couac dans le parking qui a accueilli à certains moments entre 800 et 900 voitures. Les pompiers ont fait un énorme travail.

Mme C. Boldrini ajoute que la solution d'un second parking côté route du Lac avait été envisagée. Mais les pompiers ne pouvaient pas assurer deux sites et les coûts d'une entreprise privée étaient astronomiques.

L'emplacement de la manifestation ne pourra de toute façon plus être agrandi, souligne **M. F. Jaccard**.

Sur une question, **Mme C. Boldrini** indique qu'en cas de parking complet, les automobilistes iront chercher des places ailleurs.

Un autre commissaire trouve que le parking a super bien joué ; séparer l'entrée et la sortie était très judicieux.

Soirée tournoi de pétanque avec les Conseillers municipaux de CoHerAn

Cette soirée, qui aura lieu lundi, découle d'une proposition d'Anières (30 élus inscrits sur les trois communes). Il n'y avait plus rien eu depuis le Covid-19. Pour autant que certains en manifestent l'envie, elle pourrait être organisée par l'une des deux autres communes, l'année prochaine.

Fête de l'Escalade

Mme C. Boldrini communique le programme de cette fête qui aura lieu le 8.12.2023. Depuis quelques années, elle n'avait lieu qu'à l'intérieur hormis le cortège, et le public repartait avant 22h. La commune a prévu cette année une formule différente. Cortège animé : rendez-vous à 18h sur le mail de l'école en fanfare, conteuses (dès 18h15, d'abord sur le mail sur l'histoire de l'Escalade, puis partie avec la Mère Royaume devant la mairie, puis nouveau conte sur la place de la Poste, puis retour au mail, Picoulet en fanfare, soupe, charcuterie, fromage, vin chaud, thé, jus de pomme, marmite (offerts par la Mairie)). La fête se terminera à 21h30. La desserte de bus sera suspendue de 18h à 20h et les pompiers assureront la circulation dans le village.

Une commissaire constate qu'il y a beaucoup trop de soupe ; un chaudron suffirait largement.

Mme C. Boldrini a déjà relevé ce point. Les Conseillers municipaux souhaitent-ils toujours servir la soupe ?

Le message sera passé au prochain Conseil municipal.

M. F. Jaccard explique qu'historiquement, les chaudrons étaient séparés entre les légumes amenés par l'école des petits, et ceux amenés par les grands.

L'école limitera la quantité de légumes fournis par les parents, indique **Mme C. Boldrini**.

Une brève discussion s'engage sur la difficulté de prévoir des mets répondant aux comportements alimentaires de tous.

Un commissaire remarque que la sonorisation était beaucoup trop forte, l'année dernière.

Et la marmite trop petite, ajoute une commissaire.

Mais il y avait pas mal de gaspillage au final, constate **Mme C. Boldrini** en confirmant que l'impact visuel était effectivement moindre. Cette année, les enfants casseront la marmite dans chaque classe avec les animatrices du GIAP. Et ceux inscrits au restaurant scolaire auront

encore une marmite le 12.12.2023.

Fenêtres de l'Avent

La commune mettra comme d'habitude à disposition tentes, tables et bancs, vin blanc et vin chaud, confirme **Mme C. Boldrini**. Se sont inscrits pour l'instant : tennis (4.12.2023) et Coherance (15.12.2023).

Fenêtre de l'Avent de la Mairie (19.12.2024)

La Fenêtre de l'Avent de la Mairie est fixée au 21.12.2023, cette année (raclette, vin chaud).

Sur une question à propos de la fête des Voisins, un commissaire indique que celle-ci est privée.

Il n'y avait pas forcément de velléité de la commune d'organiser quelque chose (elle engageait autrefois des groupes de musique mais cela faisait doublon avec Mélodies sur les Rives), complète **Mme C. Boldrini**.

Les riverains de la route du Lac pensent organiser une fête des Voisins en 2024. Il semblerait judicieux de rappeler la fête des Voisins par le biais d'un tous-ménages afin d'inciter les habitants à organiser des fêtes.

M. F. Jaccard confirme que cette information pourrait être mentionnée sur le site Internet de la commune. Car la commune n'organise rien de son côté.

Un commissaire pense qu'il faudrait rappeler à moindre coût la date de cette fête sur le bulletin communal et/ou les panneaux d'affichage.

Sa préopinante ajoute que cette information pourrait aussi figurer dans la Tribune Rives-Lac.

Les commissaires évoquent différents quartiers qui pourraient organiser une fête des Voisins.

5. Four à pain

L'association est en suspens suite à la démission du comité, rappelle **M. F. Jaccard**. Un Corsiérois et un groupe d'une vingtaine d'Hermançois ont fait des propositions pour le four à pain actuellement entreposé à Prés-Grange. Mais il n'y a rien de concret, à l'heure actuelle.

Un commissaire se demande s'il ne serait pas envisageable de l'installer dans la cour de la Villa Hoffmann, après les travaux de rénovation.

Faute d'utilisation, cela n'en vaudrait pas la peine, estime **M. F. Jaccard**.

Un commissaire propose d'essayer de revendre le four à pain.

S'agissant d'une acquisition décidée par le Conseil municipal, **M. F. Jaccard** suggère à la commission de soumettre cette proposition au vote du conseil.

Sur une question, **Mme C. Boldrini** précise que le groupe d'Hermançois souhaiterait une mise à disposition gratuite du four à pain.

Un commissaire relève que l'association voulait initialement ne faire que du pain, avec ce four.

À l'unanimité des membres présents, la commission préavise favorablement la mise en vente du four à pain. Cette décision sera communiquée au Conseil municipal.

6. Communications de l'Exécutif

M. F. Jaccard fait un retour sur la mise à disposition du container de paddle installé sur le quai du 7.7 au 10.9.2023 (65 jours d'exploitation) : 331 locations dont 64 gratuites (code promo), moyenne de 5,09/location/jour, 69 % de Suisses (résidents vaudois 49 %, genevois 37 %, zurichois 14 %), 29 % de Français et 4 % autres, 47 % de femmes, majorité de 30 à 40 ans.

Compte tenu du succès de ce container, les commissaires sont tous d'avis de reconduire l'installation du container de paddle l'année prochaine (sans doute sur une plus longue

période).

7. Propositions individuelles et divers

Une commissaire relaie la question d'habitants, à savoir s'il y aura tout de même un sapin de Noël malgré les travaux à Prés-Grange.

M. F. Jaccard se renseignera.

Un commissaire indique que l'AJAFEST n'aurait pas reçu de subvention en 2023.

Une vérification sera faite, confirme **M. F. Jaccard**. Mais l'association a-t-elle bien transmis sa demande ?

Une commissaire annonce que le festival de la BD aura lieu à Anières, ce week-end, une manifestation à laquelle la commune a contribué financièrement.

Un commissaire a assisté samedi à la soirée de soutien du foot CoHerAn, au cours de laquelle le stade des Ambys a été évoqué. Qu'en est-il de ce projet de centre sportif qui semble s'être enlisé malgré tous les voyants au vert ?

Un second commissaire, qui abonde dans le sens de son préopinant, rappelle que les plans qui avaient été présentés en commission dataient.

M. F. Jaccard répond qu'une étude avait été effectuée par BDO sur les modalités et éléments financiers. Le groupe de travail, formé de magistrats des trois communes, se réunira très prochainement. L'acquisition des terrains déclassés est en cours de finalisation et le travail se poursuit, même si **M. F. Jaccard** ne pense pas voir ce projet se concrétiser d'ici la fin de la législature ; il reviendra début 2024 avec plus d'éléments. L'idée de départ était de créer un terrain naturel et un terrain synthétique.

Une commissaire rappelle que ce projet aura aussi des impacts sur la CTSM qui travaille en ce moment sur la centralité villageoise et les lignes de transports publics.

Mme C. Boldrini souligne la difficulté de déterminer les choses, à l'heure actuelle.

Un commissaire relève que la CTSM œuvre surtout à éviter le bus sur la place de la Poste. Mais le groupe de travail devrait tenir compte de ce projet.

Les trois Exécutifs ont déjà évoqué ce dossier, confirme **M. F. Jaccard**.

Une commissaire s'inquiète quant à la programmation du prochain voyage du Conseil municipal. Si celui-ci se fait, ce serait à quelle date ?

En mai 2024, suggère **M. F. Jaccard**.

Mme C. Boldrini propose d'évoquer ce point lors de la prochaine séance du conseil.

Un commissaire demande quand les buts de foot seront réinstallés sur le terrain situé derrière l'école.

Après l'installation des décorations de Noël, répond **M. F. Jaccard**.

Le commissaire constate que certains enfants adorent utiliser ces buts comme des barres fixes.

Mais les enseignants trouvaient ces jeux dangereux, indique **M. F. Jaccard**.

Un autre commissaire propose l'installation d'éléments d'urban training avec un sol approprié.

Son préopinant évoque les deux bancs installés à côté terrains de tennis ; ceux-ci ne sont pas du tout à l'ombre.

M. F. Jaccard indique que les palmiers qui étaient installés sur le rond-point seront transférés là, dans des pots. Le mobilier urbain pourrait être déplacé en fonction des travaux.

Un commissaire avait évoqué lors d'une séance de la CUCP la proposition du CNBC d'offrir

une station météo et de l'installer lors de l'aménagement du quai.

M. F. Jaccard explique que l'emplacement sera étudié avec la Capitainerie.

Ce dossier est géré par M. Ch. Lassauce, confirme **Mme C. Boldrini**.

La CNBC demande aussi s'il y aurait moyen de marquer au sol l'interdiction de stationner sur la rampe de mise à l'eau des bateaux, est-il ajouté.

Sur une question de **Mme C. Boldrini**, la réunion avec les sociétés sera maintenue, en 2024.

Sur une autre question d'un commissaire, **M. F. Jaccard** confirme que les budgets en lien avec la commission ont été maintenus tels quels. Les statistiques concernant les billets de cinéma, de foot ou autres seront transmises par e-mail aux commissaires.

En fonction de l'actualité, la séance fixée au 5.12.2023 pourrait être annulée.

En l'absence d'autres divers, **le Président** remercie les membres de la commission et lève la séance à 21h32.

Rapport : E. Maia